

de fer lui-même et envers les provinces desservies par ce réseau. Et tout cela, au cours de cette époque de progrès, alors que le budget de presque tous les réseaux de voies ferrées aux Etats-Unis et au Canada, accuse un excédent des recettes nettes sur les frais d'exploitation; et il faut tenir compte du fait que, ces cinq années dernières, les frais imputables au compte du capital et la dépense sur l'Intercolonial ont dépassé le chiffre des frais effectués au cours d'une période quinquennale correspondante, depuis l'époque de l'établissement de ce réseau. A coup sûr, il importe de redresser ce grief sérieux, et de réformer ce déplorable système de gestion appliqué par un des plus importants ministères publics.

J'espérais aussi qu'il serait question dans le discours du trône, de l'apurement et du contrôle de notre comptabilité publique. Je ne ferai qu'effleurer ce sujet. Il est bien possible que, par suite des développements subis par le pays, le système limité de vérification des comptes publics établi au début, ne réponde plus aux besoins publics. Il est vrai, un des fonctionnaires les plus habiles et les plus méritants qui aient jamais présidé à un service public, fonctionnaire nommé à cet emploi, non pas par les conservateurs, mais par les libéraux, a déclaré au Gouvernement et au Parlement, après nombre d'années d'expérience, qu'il se trouve dans l'impuissance de bien s'acquitter de ses devoirs, et cela en raison de l'insuffisance des pouvoirs qui lui sont attribués par la loi sous l'empire de laquelle il exerce ses fonctions. Or, je le demande, existe-t-il quelque chose de plus important que le contrôle efficace des dépenses publiques, tout cela au point de vue de la responsabilité ministérielle? A ce point de vue, qu'y a-t-il de plus important que d'assurer un contrôle suffisant et répondant parfaitement aux besoins, afin que les anciens et fidèles fonctionnaires du Parlement et du pays puissent tenir la main à ce que les deniers publics ne soient payés que lorsque le Parlement a voté un crédit dans ce but, et que ces deniers ne soient versés que lorsqu'ils ont été gagnés.

Encore un mot avant de terminer ces observations, au sujet de ce grand pays que nous habitons. On nous a parlé de ses étonnants progrès. Nous connaissons nos vastes ressources, et nous nourrissons une foi inébranlable dans l'avenir de ce pays. Ne négligeons-nous rien pour mettre notre pays en parfait état de défense contre toutes les éventualités qui peuvent surgir? A l'heure qu'il est, avec notre population de six millions d'âmes et notre million d'heureux foyers domestiques, et avec toutes les puissantes ressources matérielles à notre disposition, avons-nous pris toutes les mesures dictées par la prudence, afin de conserver au pays ses ressources inestimables et le défendre au besoin, contre tout ennemi qui peut se présenter?

Existe-t-il aujourd'hui dans cet immense pays un seul port d'entrée qui soit muni de

M. FOSTER.

canons propres à le protéger contre les attaques d'une canonnière ennemie?

Y a-t-il au pays une quantité suffisante de fusils pour armer les hommes valides et aptes au service militaire, prêts à combattre pour la défense du pays, mais qui seraient dans l'impuissance de le faire, s'ils étaient sans armes? Advenant qu'il surgisse quelques difficultés, pourrions-nous fabriquer assez facilement au pays même les munitions de guerre et les armes nécessaires pour une défense convenable et légitime? Ce ne serait pas agir en hommes sensés, convaincus du prix inestimable de leur pays et pleinement renseignés sur la valeur, l'habileté et la force de leurs concitoyens individuellement que de négliger de mettre le pays en état de défense convenable, de façon à ne pas déroger à notre dignité nationale; ce serait s'endormir dans une fausse sécurité et se préparer un réveil terrible. Il est grandement temps que le Parlement fasse une étude mûre et approfondie de cette importante question. Je reconnais aussi volontiers que personne que le Canada a courageusement travaillé à l'édification d'une importante et puissante partie de l'empire. Chacune de nos démarches, chacune de nos étapes dans le développement du pays, chaque mille de voie ferrée construit, bref, chaque pas fait de l'avant dans la voie du progrès matériel, tout cela, dis-je, a contribué à l'affermissement et à la consolidation de l'empire. Certes, nous avons fait notre devoir à cet égard, mais, à mon avis, il est bon de se demander si l'heure n'est pas venue de faire un pas de plus dans ce sens, afin d'affermir ce sentiment de sécurité et ce souci de sa propre dignité qui s'imposent à un pays comme le nôtre, pays de si vastes ressources, et où il y a tant de foyers domestiques à protéger.

Monsieur l'Orateur, je dois vous demander pardon, ainsi qu'à la Chambre, à titre de député novice et encore inexpérimenté, de vous avoir infligé un discours quelque peu prolix et décousu. Quant je me serai un peu mieux acclimaté dans cette enceinte législative et que je me serai orienté quelque peu, j'aurai plus d'assurance et je serai probablement en mesure de vous exposer mes idées avec plus de précision et d'une façon plus épigrammatique que je ne l'ai fait, cet après-midi.

Le très honorable Sir WILFRID LAURIER (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est avec un plaisir encore plus vif que d'habitude que j'unis ma voix à celle de l'honorable député (M. Foster) qui m'a précédé, à titre de porte-parole de l'opposition, pour offrir mes félicitations et celles de la droite à nos deux nouveaux collègues qui ont présenté l'adresse que la Chambre doit soumettre à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse au discours que Son Excellence a prononcé, à l'ouverture du Parlement. En prenant la parole dans cette Chambre le député de Pictou (M. Macdo-